

Service de dépannage et de maintenance

Bien vivre dans votre logement

Pour faciliter la maintenance des équipements de votre logement, LE TOIT CHAMPENOIS a passé pour vous un certain nombre de contrats d'entretien avec des entreprises qualifiées : électricité, plomberie, chauffage, ventilation, serrurerie, menuiserie, etc.

Leurs prestations, répercutées dans vos charges locatives vous permettent ainsi de respecter sans souci votre obligation d'entretien des équipements de votre logement. Il vous suffit simplement de faciliter l'accès de votre logement le jour de l'intervention.

Dépannage & maintenance

La **société MUST**, prestataire multiservices, assure la maintenance et le dépannage des équipements de votre logement¹:

- **L'entretien annuel préventif** : Une visite de contrôle des équipements de votre logement sera effectuée annuellement. Pour garantir votre confort et votre sécurité, cette visite est obligatoire.
- **Le dépannage des équipements de votre logement** : Vos demandes d'interventions seront reçues directement par la **société MUST** sur simple appel téléphonique gratuit, au numéro suivant :



www.must-multiservice.com

N° Vert 0 800 67 93 86

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Service assuré du lundi au samedi, de 8h30 à 18h00 (hors jours fériés).

Astreinte soir, week-ends & jours fériés

Pour un meilleur service, en dehors des horaires d'ouverture de la **société MUST**, jours fériés et week-ends compris, vous pouvez contacter notre service d'astreinte **pour le traitement des urgences uniquement** (exemple : panne de chauffage, etc.) au numéro suivant :

DÉPANNAGE D'URGENCE
SOIRS, WEEK-ENDS & JOURS FÉRIÉS
Tél. : 0810 006 051

(Coût d'un appel local depuis un poste fixe)

Pour toutes questions concernant les modalités d'intervention de la **société MUST**, contactez votre agence de proximité.